

Question présentée par le député :

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 4 décembre 2015

Question écrite urgente

Nous n'avons pas tous le même horaire !

Le canton de Genève doit faire des économies au vu de sa situation financière déficitaire.

Pour ce faire, il convient de prévoir un nombre de mesures importantes pour retrouver des finances saines. Il est important de ne pas laisser de privilèges tels qu'il en existe souvent et nous devons donc rester très attentifs à tous les dispositifs qui passent parfois inaperçus.

Le 3^e pouvoir n'est pas à l'abri d'un contrôle de gestion et doit faire, plus que d'autres, figure d'exemple. Pour ce faire, il doit faire preuve de transparence.

Y a-t-il encore des exceptions à Genève ? Tel est le sens de mes interrogations.

Mes questions sont les suivantes :

- *Quel est le montant des heures effectuées par les magistrats du Ministère public en 2014 et 2015 ?*
- *Quel coût cela représente-t-il pour chaque année ?*
- *Quelle est la liste exhaustive des indemnités avec leur montant ?*